

## ▪ **Guide pratique**

Cher résident et famille,

Dans ce guide vous trouvez toutes les informations pratiques utiles à la vie quotidienne à Beau-Séjour.

Nous vous souhaitons la bienvenue et restons volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

L'équipe de Beau-Séjour



## ■ Accès

### ■ TRAIN

- 10 min à pied de la gare

### ■ BUS 5 min à pied

- Ligne 1 zone 70 : direction Lausanne  
arrêt : Ste-Claire
- Ligne 1 zone 70 : direction Montreux  
arrêt : Hôtel de Ville
- Ligne 2 zone 70 : arrêt de bus : Beau-Séjour

### ■ VOITURE

- Sortie autoroute Vevey, suivre direction hôpital du Samaritain, au giratoire de l'hôpital suivre centre, premier feu à droite, deuxième feu à droite, suivre panneau EMS Beau-Séjour.
- A disposition : deux places de parc visiteurs.
- Parking payant du Panorama à 5 min à pied.

## ■ Horaires

### ■ VISITES horaires libres

- Conscients du réconfort que peut apporter la présence de parents et d'amis, les horaires de visites sont libres. Nous vous remercions de respecter le signal de présence médicale indiqué à l'entrée de chaque chambre.

### ■ RECEPTION

- Ouverture du lundi au vendredi
- 9h à 12h / 14h à 17h

### ■ CAFETERIA

- Ouverture 7/7
- Non stop de 9h à 17h30

### ■ REPAS

- **petit-déjeuner** dès 8h00 sur l'étage dans les espaces communs. (possibilité de déjeuner en chambre pour des raisons médicales)
- **repas de midi**
  - à l'étage : 12h
  - à la salle à manger du rez : 12h15
- **repas du soir**
  - à l'étage : 18h
  - à la salle à manger du rez : 18h15

- **pour les visites** : Il est possible de partager un repas avec un résident en réservant avant 10h00 à la cafétéria. (paiement comptant)

### ■ SALON DE COIFFURE

- **sur rendez-vous**, adressez-vous à l'infirmière de votre étage
- mardi : 9h à 16h
- mercredi : 9h à 12h

### ■ PEDICURE

- **sur rendez-vous**, adressez-vous à l'infirmière de votre étage

## ■ Garder son médecin traitant

- Vous pouvez faire la demande à l'infirmier/ère responsable de votre étage.
- Toutefois pour des raisons pratiques, nous vous conseillons d'être suivi par un de nos médecins référents.

## ■ Animation spirituelle

- La Fondation Beau-séjour est membre de l'Association spirituelle des EMS de la région veveysanne. Cette association est financée par les membres et par des dons privés.
- En complément des prestations des églises (sacrement, services religieux,...) une animatrice spirituelle est à votre disposition pour des visites personnelles, des rencontres en groupe autour d'un thème, des célébrations,...
- Quelles que soient vos croyances vous pouvez bénéficier d'une offre d'écoute et de partage dans une relation de respect, de liberté et de confidentialité.

## ■ Le téléphone dans sa chambre

- **Service interne à l'EMS**
- Adressez-vous à notre réception. Notre service technique s'occupera de l'installation. Un abonnement pour le raccordement ainsi que les frais de communications vous seront facturés mensuellement.
- **Service externe à l'EMS**
- Vous pouvez garder votre ancien numéro en vous adressant à votre fournisseur pour le raccordement (Swisscom, Cablecom, Sunrise etc..). Frais à votre charge, facture par votre fournisseur directement.
- **Vous ne souhaitez pas installer de téléphone en chambre**
- Vous pouvez vous adresser à la réception pour téléphoner (paiement comptant)

## ■ Accès internet

- **Internet à l'EMS**
- Tous les locaux communs sont équipés en **Wifi**.  
Réseau : Visiteurs-EBJ      Code : 1800Vevey  
Un ordinateur peut-être mis à disposition gratuitement sur demande à la réception.

## ■ La télévision dans sa chambre

- Apporter votre propre télévision
- Nous vous rendons attentifs que vous partagez votre chambre et que l'espace de chacun doit être respecté. Adressez-vous à la réception. Notre service technique vérifiera la possibilité (dimensions, poids, place,...) et procédera à l'installation. Un abonnement mensuel pour le raccordement vous sera facturé.
- TV dans les lieux en commun
- Vous avez à disposition une télévision dans chaque salon d'étage et au rez-de-chaussée.

## ■ Meubles personnels

- Vous pouvez apporter quelques meubles, des tableaux ou autres objets pour la décoration de votre chambre, en fonction de la place disponible. Adressez-vous à la responsable d'étage.

## ■ Animaux

- La présence d'animaux domestiques est soumise à autorisation de la direction.

## ■ Tabac

- L'établissement est non-fumeur, y compris dans les chambres.
- Des zones fumeurs se trouvent sur chaque étage.

## ■ Argent personnel, objets de valeurs

- Nous vous conseillons de ne pas avoir trop d'argent ou objets de valeur. Vous êtes invités à faire un dépôt sur un compte personnalisé à la réception. Notre établissement est responsable en cas de vol d'argent, de bijoux ou d'objets, uniquement dans la limite de ce qui est déposé dans notre coffre à la réception.
- La tenue du « compte dépenses personnelles » est gérée par la réception. Le résident ou son répondant administratif peuvent obtenir un relevé de compte. Les modalités pour la gestion de ce compte sont définies lors de votre entrée.

## ■ Courrier

- Le courrier vous est distribué par le personnel de la réception dès 9h15 du lundi au vendredi et par le personnel de l'animation dès 10h le samedi. Les modalités pour le traitement de votre courrier sont définies lors de votre entrée.
- Vous pouvez remettre vos envois postaux à la réception. (paiement comptant)

## ■ Transports

- En cas de déplacements à l'extérieur (médecin, hôpitaux, consultations diverses...) nous sollicitons en premier la famille pour le transport.
- Transport Handicap, taxi, ambulance, véhicules de l'établissement sont des services payants (sur présentation d'un certificat médical, ceux-ci peuvent être remboursés partiellement par les assureurs maladie ou les PCG).

## ■ A votre service ?

- **Administration**
  - Accueil, écoute, renseignements et soutien.
- **soins**
  - Accompagnement et prise en charge médicale 24h/24h.
- **animation**
  - Proposition d'activités récréatives, socioculturelles.
  - Prise en charge individuelle ou en groupe.
  - Les activités de la maison sont indiquées sur le panneau d'affichage journalier et sur le programme de la semaine.
  - Les consommations prises à l'extérieur, les entrées à des spectacles sont à votre charge.
- **aumônerie / animation spirituelle**
  - Visites individuelles ou en groupe, célébrations.
  - Offices religieux : informations selon programme de l'animation.
- **ergothérapie**
  - Evaluation et mise à disposition des moyens auxiliaires nécessaires à votre vie quotidienne.
- **cuisine**
  - Les menus de la semaine sont affichés.
  - Le menu ne vous convient pas. Vous pouvez vous adresser à l'infirmière de l'étage pour la carte des spécialités.
- **hôtelier**
  - L'entretien des espaces communs et de votre chambre est effectué chaque jour.
  - Des machines à cafés, thé sont à disposition des résidents gratuitement sur chaque étage.
- **lingerie**
  - L'entretien de vos vêtements est compris dans le prix de pension, à l'exception de quelques habits nécessitant un nettoyage chimique.
  - Le marquage du linge est effectué par nos soins (facturé en sus).
  - Des travaux de couture peuvent être demandés (service payant).
- **technique**
  - Pour des bricoles vous pouvez faire appel au service technique.